

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 38 (1930)
Heft: 3

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des bords du lac Léman et des routes conduisant en Italie. Mais d'autres motifs peuvent être invoqués pour expliquer le mode de peuplement barbare. Si les Burgondes n'ont pas ou ne semblent pas avoir occupé toute l'étendue des pays soumis à leur domination, c'est peut-être, en tout premier lieu, parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux. Par suite, ils avaient la liberté du choix. Les âpres montagnes de la Savoie ne pouvaient retenir ; celles du Valais et de l'Helvétie n'ont point attiré ces émigrés des campagnes rhénanes. La densité de la population et le morcellement de la propriété dont témoigne la fréquence des noms romains autour du lac Léman, ne laissaient pas beaucoup de terre à partager entre les anciens habitants et les nouveaux-venus. Le haut plateau qui s'étale entre le Jura et les Alpes, de tout temps moins peuplé, auparavant ravagé par les incursions des Alamans, offrait sans doute aux Burgondes des conditions préférables pour leurs établissements dans ce qui forme aujourd'hui la Suisse romande. »

* * *

Blocs erratiques de Yens. Grâce à la bonne volonté des propriétaires (MM. Charles-André Davoët, Alexis Chauvy, Henri Chauvy-André, et M^{me} Caroline Mettral-Chauvy), les deux blocs erratiques qui se trouvent dans le vignoble de Yens, l'un *En Sus Vellaz* et l'autre *En route*, sont devenus, par donation, la propriété de la Société vaudoise des Sciences naturelles avec jouissance gratuite et perpétuelle du terrain sur lequel ils reposent.

BIBLIOGRAPHIE

Neuchâtel en 1856-1857.¹

Les révolutions ont cet avantage — c'est probablement le seul — d'ouvrir les Archives jusqu'alors strictement fermées ; c'est ce qui vient d'arriver à Vienne et à Berlin. Un jeune historien bernois, M. Bonjour, a trouvé, dans cette dernière ville,

¹ Edgar Bonjour, *Heinrich Gelzers Vermittlungstätigkeit im Neuenger Konflikt 1856-7*. Separat-Abdruck der Schw. Monatshefte für Politik u. Kultur, IX, 11.

trois lettres fort intéressantes, sur l'« Affaire de Neuchâtel ». Elles sont adressées au roi de Prusse par un savant bâlois, Henri Gelzer, qui avait enseigné l'histoire à Berlin et que ses idées religieuses avaient mis en rapport avec Frédéric-Guillaume IV. Lorsque le conflit neuchâtelois fut aggravé au point que l'on pouvait craindre la guerre, Gelzer se rendit à Berlin, avec l'assentiment du Conseil fédéral ; il y vit le roi, en janvier 1857, et obtint de lui des assurances précises, qui permirent aux autorités suisses d'entrer dans la voie des concessions. De nouveau, en février, ses conversations avec le prince contribuèrent à aplanir de nouvelles difficultés. Gelzer savait parler et écrire au souverain avec fermeté et dignité, il trouva les arguments moraux et religieux qui pouvaient faire de l'effet sur l'âme noble et inquiète du roi. L'action du professeur bâlois ne fut pas seule, il va sans dire, à amener la solution amiable du conflit : elle dissipa des malentendus et contribua à faire renaître la confiance entre les parties ; il suffit souvent de cela pour empêcher une guerre.

C. G.

* * *

Le 10 août 1792.¹

M. de Vallière est un spécialiste de l'histoire militaire des Suisses à l'étranger pendant les derniers siècles de l'ancien régime. Son dernier ouvrage est un récit détaillé et saisissant de la journée du 10 août, rappelée par le plus impressionnant de nos monuments : le Lion de Lucerne.

La date du 10 août 1792 évoque de tragiques et douloureux souvenirs. Ce jour-là, le régiment des gardes-suisses de France, le splendide régiment vêtu de rouge et de blanc, fidèle à sa consigne, soutint une lutte inégale et glorieuse pour une cause perdue, pour un trône chancelant, pour une famille malheureuse, impuissante, condamnée.

Alors que toutes les troupes de Paris avaient abandonné le roi Louis XVI, les Suisses, seuls, restèrent inébranlables à leur poste — 1200 contre 40,000.

¹ P. de Vallière, *Le 10 août 1792*. Cahiers romands ; n° 7. Lausanne, Librairie Payot & Cie, 1930. Prix 4 fr. 50.

Louis XVI par sa faiblesse, son apathie, son désir maladif d'éviter la violence, livra ses derniers défenseurs à leurs ennemis et se rendit responsable d'un odieux massacre. Le sacrifice de ces hommes voués à la mort et qui l'avaient acceptée avec une si complète abnégation, mérite de vivre dans le souvenir du peuple suisse.

Officiers, sous-officiers et soldats, fraternellement unis par le devoir dans la souffrance, sont morts pour leur parole pendant qu'autour d'eux on sauvait sa vie en trahissant son serment. La réponse du sergent Blaser : « Les Suisses ne rendent les armes qu'avec la vie » renferme tout le secret de leur héroïsme, annobli par la fierté nationale.

Le magnifique témoignage de Lamartine explique leur ferme et loyale attitude devant le danger : « Ces hommes n'avaient pour âme que la discipline et pour opinion que l'honneur ».

Républicains, indifférents à toute cause politique, les Suisses du 10 août ne se sont pas battus contre la République comme on l'a souvent prétendu. Ils ont défendu, au contraire, la Constitution de 1791, les droits de l'homme et du citoyen, les libertés de 1789, contre le despotisme révolutionnaire qui aboutit à l'anarchie, à la Terreur et à la dictature militaire de Bonaparte. Suisses, ils luttèrent instinctivement pour l'ordre, contre le désordre.

Ce régiment martyr était l'image de la Suisse une et diverse ; les races, les langues et les confessions du Corps helvétique se confondaient dans ses rangs, une tradition commune unissait tous les cœurs : la fidélité au devoir.

M. de Vallière nous donne un récit extrêmement documenté de l'événement. Personne ne le lira sans être profondément impressionné par ce tableau tragique de la chute définitive de l'ancien régime et du stoïcisme des derniers défenseurs de l'ordre et de la constitution. Cet ouvrage est réconfortant parce qu'il fait voir comment un petit nombre d'hommes résolus peuvent inspirer le respect à une foule excitée et remplie de haine. A notre époque où les passions politiques bouillonnent dans une partie du peuple, il est hautement instructif de voir — comme à l'époque de la Révolution — une grande partie de la population chercher son salut — quoique inutilement — dans un faux pacifisme trompeur et dans l'abandon du courage civique.

L'ouvrage de M. de Vallière devrait être lu et médité par toute la nation qui y trouvera une des meilleures leçons que l'histoire puisse nous donner.

E. M.

* * *

Armorial des Communes vaudoise.¹

Les livraisons 21 et 22 de ce superbe ouvrage viennent de paraître. Il renferme maintenant 88 planches, soit 352 armoiries de communes. Les deux dernières livraisons sortiront de presse cet automne, et il reste à paraître les armoiries de 36 communes. Plusieurs de ces dernières n'ont pas encore adopté de blason ; elles profiteront sans doute de l'occasion pour le faire.

Les livraisons 21 et 22 contiennent les armes — anciennes ou nouvelles — des communes de La Rippe, Crassier, Naz, Chabrey, Mézery, Prahins, Corsier, Corseaux, Oleyres, Bussy s. Morges, Jouxens, Marnand, Cremin, Goumœns-le-Jux, Chamblon, Villars-Epeney, Mutrux, Cheseaux-Noréaz, Valeyres s. Ursins, Valeyres s. Rances, Vich, Cuarny, Villars-Bramard, Poliez-le-Grand, Correvon, Gossens, Les Cullayes, Suscévaz, St-Légier, Martherenges, Prilly et Rossenges.

Bien des personnes regretteront sans doute, plus tard, de n'avoir pas souscrit à cet ouvrage, superbe par sa valeur historique et la beauté de sa typographie.

Ajoutons que le « Comité du 14 avril » a mis en vente dans toutes les communes, par les soins de Pro Juventute, des cartes postales tirées de l'*Armorial* et reproduisant chacune un écusson communal.

¹ *Armorial des Communes vaudoises*, par Th. Cornaz, texte de Fr.-Th. Dubois. Livraisons 21 et 22. Editions Spes, Lausanne.

La prochaine livraison de la *Rev. hist. vaud.* renfermera entre autres les travaux de M. Maxime Reymond sur les *Origines de la constitution vaudoise de 1803*, et de M. A. Burnat sur le *Château de l'Isle* (avec gravures).